

NOTE D'INFORMATIONS

FORUM AIKIJUNIOR INTERNATIONAL

CONSTITUTION D'UNE DÉLÉGATION FRANCAISE

FFAAA-2019-59-NDI-COMCOMMUNICATION – Page 1/2

Lors du stage international jeunes d'Aïkido organisé à Vichy du 8 et 10 mai 2020, en partenariat avec la Fédération internationale d'Aïkido et le Hombu Dojo de Tokyo, la FFAAA aura l'honneur de recevoir une dizaine de délégations étrangères.

À cette occasion, une délégation française de 20 jeunes pratiquant-e-s français-e-s sera constituée pour représenter notre fédération lors de l'événement et de la démonstration officielle.

Pour cela la Fédération fait appel à tous ses clubs pour proposer de jeunes candidat-e-s à la composition de cette délégation. Chaque club pourra ainsi proposer de un-e à trois jeunes de son club selon les critères suivants :

- être licencié-e-s à la FFAAA ;
- être âgé-e-s de 10 à 15 ans ;
- avoir minimum 3 ans de pratique ;
- être disponible du vendredi 8 mai au dimanche 10 mai 2020.

Chaque club souhaitant proposer la participation de ses jeunes devra remplir [le formulaire d'inscription en cliquant-ici](#) et préciser leurs motivations pour y participer.

La période d'inscription durera du 1er octobre au 1er novembre 2019.

La Commission technique junior de la Fédération étudiera ensuite les candidatures, et proposera une composition de cette délégation au Comité directeur fédéral.

Chaque jeune choisi-e pour constituer la délégation française :

- sera pris-e en charge intégralement (hébergement-repas-logistique) par la Fédération durant l'événement ;
- bénéficiera de 50 € de frais de déplacement pris en charge pour venir à l'événement ;
- devra remplir un dossier administratif et médical pour le bon déroulement de l'événement et de la prise en charge ;
- sera sous la responsabilité de nos cadres fédéraux et de la Fédération.

NOTE D'INFORMATIONS

FORUM AIKIJUNIOR INTERNATIONAL

CONSTITUTION D'UNE DÉLÉGATION

FRANCAISE

FFAAA-2019-59-NDI-COMCOMMUNICATION – Page 2/2

Les jeunes de la délégation participeront durant l'événement :

- à des stages animés par un expert japonais du Hombu Dojo de Tokyo : Eiji Katsurada Shihan ;
- à des stages animés par des enseignant-e-s de pays étrangers ;
- à un temps de découverte culturelle du patrimoine vichyssois ;
- à la démonstration des délégations ;
- à des temps d'échanges et partages avec d'autres jeunes pratiquant-e-s de tous horizons ;
- à la soirée festive de l'événement.

Nous espérons vous voir nombreuses et nombreux à vous inscrire pour constituer cette délégation !



Agrément N°75 S 273, Arrêté Ministériel du 7 octobre 1985

Membre de l'Union des Fédérations d'Aïkido Membre pour la France de la Fédération Internationale d'Aïkido